

Institutionnalisation, façonnage et développement du métier (volet 3)

14h00 | entretien de Khoudia Touré avec Sarah Briant, « Transmission en danse hip-hop au Sénégal. L'enseignement comme action citoyenne, espace d'apprentissage et métier d'avenir pour une nouvelle génération d'acteurs »

À partir du retour d'expérience de Khoudia Touré sur son parcours et les projets qu'elle porte avec l'association Maggando, notamment, pour la formation de formateurs au Sénégal, s'engagera une discussion sur les enjeux de la transmission des danses hip-hop : quelles modalités de formation, de légitimation et d'exercice du métier d'enseignant-e ? Quel est le rôle des circulations des acteur-trices dans les processus de professionnalisation ? En quoi ces spécificités questionnent-elles les distinctions catégorielles (esthétiques, territoriales et professionnelles) ? Quels sont les défis et les opportunités qui se profilent pour la génération montante ?

Chorégraphe, enseignante et cheffe de projet culturel, Khoudia Touré construit son parcours artistique au sein du milieu hip-hop au Sénégal et en France. Co-fondatrice du projet Sunu Street, qui met en place de 2014 à 2016 une formation professionnelle en faveur des danseur-euses hip-hop au Sénégal, Khoudia Touré chorégraphie en collectif au sein de la compagnie La Mer Noire, impliquée en création et transmission au Sénégal et dans plusieurs pays d'Afrique. Elle s'illustre à travers plusieurs compétitions internationales en danse hip-hop et fonde en 2023 sa compagnie, KHOR, qui porte sa dernière création, Ôró. Khoudia Touré représente l'association Maggando à Dakar, où se rencontrent danseur-euses et porteur-euses de projets en vue du développement de leur carrière professionnelle.

Diplômée de l'IEP d'Aix en Provence, Sarah Briant a conduit une recherche anthropologique, sous la direction de Mahalia Lassibille et Marina Nordera, sur la notion de contemporanéité pour les danseurs et danseuses de la région de Dakar au Sénégal. Elle travaille depuis 2018 pour l'association des Chercheurs en Danse (aCD), à la promotion et à la diffusion de la recherche en danse, à la fois en tant que coordinatrice des projets de l'association et que chargée d'édition de la revue Recherches en danse. Elle collabore au projet EnDansant en qualité d'Ingénieure d'études.

15h00 | Caroline Raymond, « Point de mire sur la formation qualifiante des enseignantes et enseignants de la danse à l'école québécoise »

Comme toute discipline enseignée à l'école, la danse comporte des enjeux d'éducation et de formation complexes. Au Québec, l'histoire des pratiques d'enseignement de la danse en milieu scolaire est marquée par la mise en place de programmes d'études dans les années 1980. Celle-ci a permis la reconnaissance institutionnelle d'une éducation artistique à l'école, contribuant ainsi à former plusieurs générations d'enseignantes et enseignants de danse. Il s'agit d'une occasion de souligner les parcours de pionnières de la didactique de la danse à l'école québécoise, dont Madeleine Lord, Monik Bruneau et Sylvie Fortin, de même que l'évolution de ce champ de recherche récent à l'université.

Caroline Raymond est professeure au Département de danse de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), qu'elle dirige depuis juillet 2022. Elle intervient dans les champs de la didactique de la danse et des méthodologies qualitatives et de recherche-création, formant de futurs enseignant-es de danse en milieu scolaire, ainsi que des artistes-chercheuses et chercheurs de cycles supérieurs (maîtrise et doctorat) à la Faculté des Arts de l'UQÀM. En 2015, elle y cofonde le Groupe de recherche interdisciplinaire en arts vivants (GRIAV). Elle est aussi formatrice certifiée à l'entretien d'explicitation (GREX2), une méthode qu'elle réinvestit dans son enseignement aux cycles supérieurs et ses recherches universitaires. Elle a codirigé les ouvrages Engager le corps pour enseigner et apprendre. Diversité de perspectives (Presses de l'Université de Laval, 2022) et Faire danser à l'école (Presses de l'Université de Laval, 2018).

16h15-16h30 | Conclusion des Journées de réflexion et d'expérimentation

Entrée libre, sans inscription.

Comité scientifique

*Sarah Briant (IGE, Université de Strasbourg / ACCRA)
Emmanuelle Delattre-Destemberg (MCF en histoire contemporaine, Université Polytechnique Hauts-de-France / LARSH-CRISS)
Marie Glon (MCF en danse, Université de Lille / CEAC)
Mélanie Papin (MCF en danse, Université de Bretagne Occidentale / HCTI)
Guillaume Sintès (MCF en danse, Université de Strasbourg / ACCRA)*

Organisation

*Sarah Briant (IGE, Université de Strasbourg / ACCRA)
Guillaume Sintès (MCF en danse, Université de Strasbourg / ACCRA)*

Avec le soutien de Sandrine Mansion et Pierre Trabant (Faculté des Arts, Université de Strasbourg), ainsi que d'Alexandre Freund-Lehmann (ACCRA).

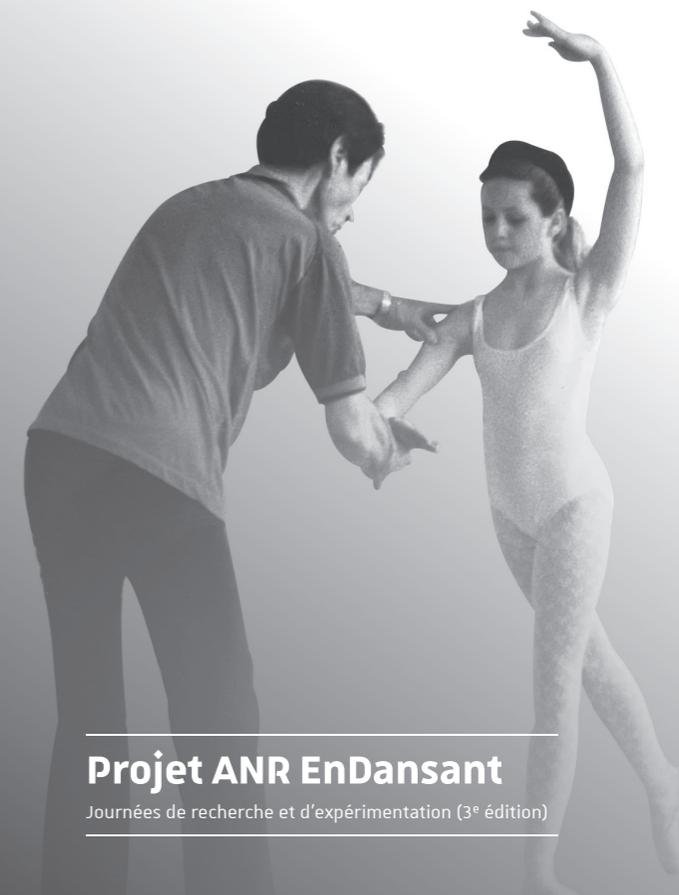
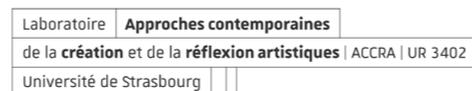
Journées de recherche et d'expérimentation (JRE) organisées dans le cadre du projet ANR EnDansant « Pour une histoire des enseignant-es en danse ». Programme de recherche (2021-2025) porté par l'Université Polytechnique Hauts-de-France / LARSH-CRISS, l'Université de Lille / CEAC et l'Université de Strasbourg / ACCRA, en partenariat avec le Centre national de la danse, les Archives nationales et la Bibliothèque nationale de France (Département des Arts du Spectacle).

Cette 3^e édition des JRE bénéficie du concours de l'Université de Bretagne Occidentale / HCTI.

URL de référence | endansant.hypotheses.org

Contact et information | endansant.anr@uphf.fr

Diffusion en direct sur la chaîne **MISHA Youtube** | youtube.com/channel/UC238WW9CPbqST2A1ByIb5Nq



Projet ANR EnDansant

Journées de recherche et d'expérimentation (3^e édition)

ENSEIGNER LA DANSE

Histoire, rôle et usages du diplôme d'État

19-20 juin 2024

Campus Esplanade | Salle des conférences, MISHA

Université de Strasbourg

endansant.hypotheses.org

20/06

Mercredi 19 juin 2024

9h30 | Accueil des participant-es

10h00 | Introduction

Présentation du projet ANR EnDansant par Emmanuelle

Delattre-Destemberg et Marie Glon

Présentation des 3^e Journées de recherche et

d’expérimentation par Sarah Briant, Mélanie Papin

et Guillaume Sintès

Tentatives de structuration de l’enseignement de la danse et du métier d’enseignant·e avant 1989

10h30 | Mélanie Papin, « Les Bulletins de la FFDacec (Fédération Française de Danse, d’art chorégraphique et d’expression corporelle) 1970-1987, une autre histoire du diplôme d’État de professeur de danse »

Créée en 1969 afin de répondre à l’accroissement de la pratique de la danse au tournant des années 1970, la Fédération Française de Danse, d’art chorégraphique et d’expression corporelle (FFDacec) s’est donné pour mission d’accompagner toutes les formes d’expression chorégraphique et les formateurs·trices en coordonnant les efforts des associations et des groupements.

En partant de l’observation de l’activité, de la mise en place d’une diplomation fédérale, des discours, des débats relatés dans les bulletins d’information de la FFDacec entre 1970 et 1987, nous nous intéresserons à la manière dont le milieu chorégraphique s’est penché sur la structuration du métier d’enseignant·e en danse avant la promulgation d’un diplôme officiel par les tutelles. Avec quels outils et pour quels enjeux la nécessité d’un diplôme était-elle à l’œuvre ?

Mélanie Papin est maîtresse de conférences à l’Université de Bretagne Occidentale (UBO) à Brest. Membre du laboratoire Héritage et Création dans le Texte et l’Image (HCTI – UR 4249), elle s’associe également aux travaux de l’équipe Danse, Geste et Corporéité (UR Musidanse, Université Paris 8). Ses recherches, portant sur l’émergence du champ chorégraphique contemporain en France, interrogent l’historiographie en danse en croisant pratiques sociales et artistiques des danseurs. Elle a notamment codirigé avec Isabelle Launay, Sylviane

Pagès et Guillaume Sintès Danser en 68, perspectives internationales (Deuxième Époque, 2018) ; Une parole libre en danse, co-écrit avec la chorégraphe et pédagogue Christine Gérard (RESSOUVENANCES, 2021). Elle a collaboré au projet EnDansant, dans le cadre d’une mission de post-doctorat.

11h15 | Guillaume Sintès, « Enjeux et débats autour du diplôme d’État. Étude de cas : Marsyas. Revue de pédagogie musicale et chorégraphique (1987-1997) »

L’histoire du diplôme d’État (DE) de professeur de danse s’inscrit dans une suite de projets et de tentatives de réglementation de l’enseignement de la danse en France, principalement entre 1964 et 1989. La presse spécialisée (revues, journaux, bulletins) rend compte sur le temps long de la construction de pensées et de discours sur les enjeux d’une diplomation en danse. À ce titre, l’exemple de la revue *Marsyas*, organe de communication de l’Institut de pédagogie musicale et chorégraphique (IPMC) qui accueille entre 1987 et 1997 certains des débats du milieu chorégraphique, permet de mesurer et d’évaluer les premiers effets de la mise en place du DE.

Maître de conférences en danse à l’Université de Strasbourg, Guillaume Sintès est co-responsable scientifique, aux côtés d’Emmanuelle Delattre-Destemberg (UPHF) et de Marie Glon (Lille), du projet EnDansant soutenu par l’ANR (2021-2025). Ses travaux portent sur la structuration, la représentation et l’imaginaire des métiers en danse (chorégraphe, pédagogue, interprète) et s’intéressent plus généralement à l’archive, l’histoire et la mémoire en/ de la danse. Dans ce cadre, il organise actuellement l’accueil en résidence de Fanny de Chaillé à l’Université de Strasbourg, laquelle se déploie autour de l’articulation entre histoire intime et histoire collective.

Déjeuner (12h00-14h00)

Institutionnalisation, façonnage et développement du métier (volet 1)

14h00 | Philippe Le Moal, « “Danseigner” : à quoi sert le diplôme d’État de professeur de danse ? »

Le rapport *Profession danseur* (1990), rédigé en vue de la mise en place du diplôme d’État à la suite de la promulgation de la loi de 1989, mettait en évidence le fait que nombre des personnes interrogées sur leur intention d’obtenir ce diplôme n’envisageait pas pour

autant d’enseigner durant les années suivantes. Nous nous interrogerons sur ce hiatus et ce qui l’explique.

Chercheur en danse, engagé dans l’aventure de la danse du studio au bureau, auteur de divers textes sur l’histoire de la danse et la création chorégraphique, dramaturge du spectacle Insurrection d’Odile Duboc (1989), Philippe Le Moal dirige la publication du Dictionnaire de la Danse (Larousse, 1999) et rejoint, fin 2000, l’Inspection de la création artistique du ministère de la Culture dont il a coordonné le collège danse de 2007 à 2022.

14h30 | entretien de Viviane Serry avec Mélanie Papin, « DE danse : levier pour la danse et/ou espace coercitif ? Discussion autour de la perception d’une diplomation pour l’enseignement de la danse selon les disciplines et les époques »

Discussion entre Viviane Serry et Mélanie Papin, suivie d’un échange avec le public, portant sur l’évolution de l’enseignement de la danse en France depuis la création du diplôme d’État (DE), et les questions actuelles autour de ce diplôme, en s’appuyant sur l’expérience et les observations de Viviane Serry depuis ses années de formation, de danseuse, d’enseignante, de formatrice au DE, et enfin en tant que directrice de conservatoire.

Initiée à la danse dès son plus jeune âge par son père Jean Serry, de l’Opéra de Paris, Viviane Serry se forme ensuite à partir de 15 ans auprès des pionniers de la danse contemporaine française. Danseuse auprès de différents chorégraphes en France et aux États-Unis entre ses 19 et 48 ans (entre autres Françoise et Dominique Dupuy, Andy de Groat, Jean-Claude Gallotta, Dominique Bagouet…), elle a toujours conjugué ses engagements d’interprète avec l’enseignement pour des amateur·trices ou des danseur·euses professionnel·les. Passionnée par les questions d’éducation, de transmission et par la transversalité entre les arts, elle prend ensuite des responsabilités de direction de conservatoires, à Grenoble de 2002 à 2008, puis à Nantes de 2008 à 2021.

15h15 | Christiane Garrec, « Approfondir la connaissance des enjeux liés au corps dans le processus de formation du DE »

Les chorégraphes ont largement démontré que leur enseignement résulte de leur parcours professionnel, permettant aux élèves d’acquérir une culture générale dans le domaine de la danse. Ainsi, le renouvellement des pratiques de création leur permet de (re)penser le champ de l’expérience pédagogique et artistique. Pour en saisir les enjeux d’enseignement qui associent compétences techniques, pédagogiques et artistiques, nous nous appuyerons sur le projet pédagogique mené, dans les années 1990, par l’équipe de chorégraphes pédagogues de l’école de danse de POLE SUD à Strasbourg.

Responsable du service des actions artistiques et culturelles à POLE SUD-CDCN jusqu’en mars 2021, Christiane Garrec est docteure en Arts du spectacle (thèse sous la direction de Germain Roesz, Université de Strasbourg, 2010).

16h00 | Christine Gérard et Chloé Lejeune, « Un enseignement chorégraphique » (conférence-dansée)

(En salle d’évolution au Portique)

Ce spectacle, sous la forme d’une conférence dansée, a pour but de mettre en lumière le résultat de nombreuses années d’élaboration d’outils pédagogiques au service d’une vision artistique. Christine Gérard, personnalité incontournable de la danse contemporaine en France, partage ici, avec le public, le fruit de sa recherche en « pédagogie technique ».

Christine Gérard est chorégraphe et professeure de danse contemporaine. À l’origine de plus de 50 créations, elle a dansé pour Thomas Lebrun et Nathalie Collantes, notamment. Elle a enseigné au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris durant 22 ans et, actuellement, à Micadanses, aux RIDC et au CRR de Paris.

Chloé Lejeune est professeure de danse classique et contemporaine et notatrice Laban. Elle crée en 2016 la compagnie Les Échevelées pour proposer des créations et des projets pédagogiques à des publics variés. Son travail est axé sur des écritures ciselées et singulières.

Jeudi 20 juin 2024

9h30 | Accueil des participant-es

Institutionnalisation, façonnage et développement du métier (volet 2)

10h00 | Frédérique Seyve, « Le diplôme d’État en danse jazz : quels enjeux pour un outsider ? Témoignages de Françoise Dupuy et Jacques Alberca »

Alors qu’il connaît actuellement des moments de trouble remettant sa réglementation en question, le diplôme d’État de professeur de danse a permis à l’esthétique jazz de clarifier certains aspects comme ses voies de transmission, ses fondamentaux, ses particularités, mais aussi ses filiations, son histoire et ses origines. Ceci allant jusqu’à en faire une exception : une danse jazz française. Il s’agit de proposer un focus sur la mise en place de ce DE jazz, mais aussi sur les acteur·trices qui lui ont permis d’exister.

Frédérique Seyve est responsable des études et chargée de développement culturel au centre chorégraphique Calabash. Elle coordonne également de nombreux projets en aidant des compagnies chorégraphiques à se déployer. Touchée par la générosité de l’esthétique jazz, elle est aussi passionnée par l’accès à la danse et participe en 2019 à la fondation d’une association spécialisée dans la danse adaptée : Les Écorchés. En 2021, elle se lance dans l’aventure doctorale afin d’étudier la transmission de la danse jazz comme pratique actuelle et vivier créatif (Laboratoire Passages XXI, Université Lumière Lyon 2). Elle enseigne également en tant qu’enseignante vacataire aux Universités Lyon 2 et Lyon 3.

10h30 | entretien de Vivien Visentin avec Frédérique Seyve, « Le diplôme d’État, une étape de construction pour des danses jazz créatives »

Lors de la création du diplôme d’État, la communauté de la danse jazz a dû formaliser et définir les contours de la discipline. Cela s’est notamment manifesté par une certaine uniformisation de la terminologie. Alors que la problématique se pose aujourd’hui pour la danse hip-hop, en quoi la formation à l’enseignement de la danse jazz a-t-elle permis son évolution ? Comment l’institutionnalisation d’une danse sociale, reposant initialement sur l’oralité, peut-elle être le terrain propice à la force créative de cette esthétique ?

Vivien Visentin est directeur artistique et chorégraphe de la compagnie Accord des nous, danseur interprète, professeur certifié en danse jazz et formateur. Il étudie à l’IFP Rick Odums puis à Choréïa. Souhaitant approfondir son approche pédagogique, il intègre le CNSMD de Lyon. Il obtient le CA en danse jazz et développe un travail de recherche sur le lien entre terminologie et créativité. Actuellement, il enseigne en CRD, à l’ECM de Paris (formation en comédie musicale) et il est formateur pédagogique pour le diplôme d’État. Missionné par le ministère de la Culture en 2020, il chorégraphie la variation de 2nd cycle jazz. En 2023, il est le chorégraphe pour les championnats de France de danse jazz de la FFDanse. En tant qu’interprète, il a dansé pour le cabaret, au cinéma (Les Chatouilles d’Andréa Bescond) et pour différentes compagnies (Avril en Juillet - B. Estrabaut, Choréonyx - B. Taylor, Cie PGK - P. Greenwood Karagozian).

11h15 | Sandra Samson, « La loi de 1989 : une reconnaissance égalitaire »

Cette intervention propose une analyse des effets de la mise en place du diplôme d’État au prisme de rapports ministériels, de débats, d’articles et de témoignages recueillis auprès d’enseignantes en danse classique diplômées ou dispensées du DE entre 1999 et 2013 en Ile-de-France.

Sandra Samson est enseignante en danse classique et coordinatrice au CRI de Chilly-Mazarin, CPS, Ile-de-France. Depuis 1995, son moteur principal est la rencontre entre monde professionnel et amateur. En 2023, elle obtient un master en danse sous la direction de Sylviane Pagès à l’Université Paris 8. Depuis 2022, elle est secrétaire de l’association L’Aire qui a pour but de diffuser la connaissance des Barres Flexibles - Technique Wilfride Pillet.

11h45 | Patrick Acogny, « Intégration des approches traditionnelles et contemporaines dans l’enseignement des danses africaines : une perspective décolonialiste »

Cette intervention explore l’intégration des approches traditionnelles et contemporaines dans l’enseignement des danses africaines en y ajoutant une dimension décolonialiste. Avec l’appui d’exemples concrets et de pratiques pédagogiques, l’importance de reconnaître et de valoriser les traditions culturelles, tout en confrontant les influences coloniales, est soulignée. Il est également proposé des solutions pour structurer le champ professionnel des danses africaines et promouvoir leur légitimité et leur reconnaissance internationale.

Chorégraphe et danseur franco-sénégalais, Patrick Acogny est reconnu pour ses contributions significatives à la danse contemporaine africaine. Titulaire de deux masters en arts du spectacle et d’un doctorat en pratiques de danse, il a publié l’ouvrage Contemporary African Dance Deconstructed (Amsterdam University of the Arts, 2023). Son travail, axé sur la déconstruction des danses africaines traditionnelles, explore leur potentiel pour influencer divers styles de danse et créer de nouveaux paysages chorégraphiques. Il a dirigé l’École des Sables pendant plusieurs années. Aujourd’hui, il intervient principalement en tant que professeur invité dans les universités, les écoles de danse et les associations de danse en Afrique et à travers le monde, pour animer des stages et donner des conférences, partageant sa pédagogie innovante. Il maintient un lien fort avec l’École des Sables, où il continue d’intervenir régulièrement.

Déjeuner (12h30-14h30)